

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
de la région Pays de la Loire**

**Avis de la commission « espèces – habitats » du 10/12/2023**

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 15.  
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur un APPB concernant les combles de l'église de Blandouet-saint-Jean (53)	Bénéficiaire : DDT 53	Avis : Favorable
-------------------------	---	--------------------------	---------------------

**Discussion**

Le CSRPN souhaite savoir s'il est fait ou prévu quelque chose concernant l'éclairage public de la commune. L'éclairage public a une incidence sur les sorties de gîte jusqu'à au moins 50 m.

La DDT indique que c'est une action qui va pouvoir être mise en œuvre lors de la rencontre avec la commune pour établir un diagnostic. Il y aura une sensibilisation et un potentiel accompagnement pour changer l'éclairage public.

Le CSRPN indique que l'accompagnement peut porter sur la prise en compte de l'arrêté ministériel de 2018 concernant l'éclairage. De plus, l'interdiction d'éclairage pourrait être étendue à l'ensemble du bâtiment. Une autre solution pouvant être envisagée est l'utilisation de lumières qui émettent plutôt sur le spectre rouge. L'essentiel est que les conditions d'éclairage n'empirent pas, mais si elles peuvent s'améliorer cela sera bénéfique.

**Délibération**

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autre remarque, le CSRPN donne un avis favorable au projet.

Le 18/10/2023

Le vice-président du CSRPN des Pays de la Loire  
Jean-Marc Gillier

